

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° P19- 068968

Optique **UN69** Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2521** Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **ZEDDAKH KHADIJA**

Date de naissance : **02.03.1951**

Adresse : **RUE 30 NR 43 - KERIMATE - CASABLANCA**

Tél. : **06.62.56.15.48** Total des frais engagés : **572,20 Dhs** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BRAHIM EL WAFI
Spécialiste en O.R.L
Espace Errada 52 Bd Zerkouni 1er Etage
(Face Marché aux Fleurs) - Casablanca
Tél. 0522 22 51 17 / 0522 47 12 44

Date de consultation : **10 SEP. 2020**

Nom et prénom du malade : **ZEDDAKH KHADIJA** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **vertiges + gêne de la gorge**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA** Le : **25 SEP. 2020**

Signature de l'adhérent(e) : **ZEDDAKH KHADIJA** ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
02 SEP. 2020	CS		300	Dr. M. Ramié Spécialiste en ORTHOPÉDIE Exposés 52 Bd Zekkour 1000 Casablanca Face Marché aux Fleurs Tel: 0522 22 61 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet de Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL MAM	2/9/2020	272,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire ou du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

Docteur Brahim EL WAFI

SPECIALISTE EN O.R.L.

Maladies et Chirurgies du :

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Sur Rendez-Vous

Casablanca, le 02 SEP. 2020

الدكتور إبراهيم الولفي

اختصاصي في أمراض وجراحة
الأذن - الحنجرة - الأنف - الوجه والعنق

خريج كلية الطب بباريس

بالموعد

الدار البيضاء، في

ZEDDA GH

KHADIJA

53,-

- Daktarin gel 30g

SW

1 ca 3x1j

pd 8j

- Dolipron 500

SV

- Tana kan

pd 8j

67,60 ca 3x1j 23,40

- Tana kan

1 doze gquette 3x1j pd 1 mois

252,20

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain seba Casablanca
Daktarin gel buccal t40g
P.P.V : 53,00 DH

6 118001 180745

PPV 15DH80
PER 03 / 23

TANAKAN 40MG/ML
SOL BUV FL 30 ML ⊗
PER : 19/0001/001
LOT : 19/00
PER : 11/2023/2022
P.P.V : 67DH80
P.P.V : 67DH80

6 118000 011552

*Dr. Brahim EL WAFI
Spécialiste en O.R.L.
Espace Errada 52 Bd Zerkouni 1er Etage
(Face Marché aux Fleurs) - Casablanca
Tel.: 0522 22 61 17 / 0522 47 12 44*